



UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE
DE LILLE 1875

Procédure d'admission Post-Bac à l'Université Catholique de Lille

Contrairement aux années précédentes, **toutes les facultés de l'Université Catholique de Lille (à l'exception de la Faculté libre de Médecine) sont engagées dans la procédure Admission Post-Bac** pour les licences (1^{ère} année) en Droit, Économie-gestion, Lettres et Sciences Humaines, Théologie, Sciences et Technologies. Ainsi que l'Institut Social de Lille (ISL) pour la licence de sociologie, et Ecole Supérieure Privée d'Application des Sciences (ESPAS) pour la 1^{ère} année.

Vous êtes scolarisé en Terminale, titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ? Pour vous inscrire rendez-vous sur : <http://www.admission-postbac.fr>

Pour tous renseignements complémentaires : 03 20 13 40 80 ou scolarite@icl-lille.fr

► Quand ?

Du 20 janvier au 20 mars

► Comment ?

1^{ère} étape - L'inscription par internet

- vous vous enregistrez sur Internet afin de constituer votre dossier électronique
- vous saisissez l'ensemble de vos demandes de poursuite d'études : candidatures

Ajout et retrait de vœux : Du 20 janvier au 20 mars pour tous vos vœux.

- vous classez vos demandes selon votre préférence : liste ordonnée des vœux. Vous devez établir un premier classement dès la sélection des candidatures mais vous aurez ensuite la possibilité de le modifier jusqu'au 31 mai.

2^{ème} étape - Constitution des dossiers de candidature

- Vous imprimez vos fiches candidatures à partir de votre dossier électronique, pour les formations qui demandent un dossier "papier".
- Vous constituez vos dossiers « papier » en vous conformant aux listes de pièces à joindre selon la formation demandée
- Vous envoyez vos dossiers individuellement en respectant les dates indiquées sur les fiches de candidature.
- Vous vous assurez de la bonne réception de vos dossiers

Dès l'envoi de vos dossiers "papier", consultez régulièrement votre messagerie électronique ; en effet, si des pièces manquent à l'un de vos dossiers, un message vous en avertira, le cas échéant.

Vous vérifiez que vos dossiers "papier" sont bien parvenus aux établissements sollicités et qu'ils sont complets en vous connectant à votre dossier électronique

3^{ème} étape - Résultats et réponses

- vous pouvez changer l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 mai minuit.
- vous consultez votre dossier électronique à chaque phase d'admission par internet et, lorsqu'une proposition vous est faite, vous y répondez à partir de votre dossier électronique. En l'absence de réponse avant le mardi 14h, vous serez éliminé.

1^{ère} phase de propositions d'admission : du jeudi 7 juin 14h au mardi 12 juin 14h

2^{ème} phase de propositions d'admission : du jeudi 21 juin 14h au mardi 26 juin 14h

3^{ème} phase de propositions d'admission : du samedi 14 juillet 14h au jeudi 19 juillet 14h

4^{ème} étape - L'inscription administrative

- après avoir répondu « oui définitif » à la proposition d'admission qui vous est faite sur internet, vous devez vous préoccuper de votre inscription administrative dans l'établissement (dates spécifiques à respecter).
- si, au terme de la procédure, vous n'avez aucune proposition d'admission, vous pourrez vous inscrire, à partir de votre dossier électronique, à la « procédure complémentaire » afin de vous porter candidat sur les places vacantes.

Début de la procédure complémentaire : le 22 juin à 14 h

Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille
Association loi 1901

60, boulevard Vauban - B.P. 109 - 59016 Lille cedex
Siret 325 974 269 000 12 - N° TVA intracommunautaire : FR 53325974269 - Code APE 8542Z

